

Forfait familial (complément du règlement intérieur de l'association Lou Récantou sur les tarifs, paragraphe 6).

Si plusieurs personnes d'une même famille s'inscrivent à une ou plusieurs activités, une réduction est appliquée entre 20 à 22% est consentie dès la 2e inscription, sur le tarif de la cotisation la moins élevée, par exemple :

Un ou plusieurs adultes et un ou plusieurs enfants s'inscrivent d'une même famille:

Le premier cotisant un adulte ou un enfant paie la cotisation (TN) pleine la plus élevée, la réduction est ensuite appliquée sur tous les autres membres d'une même famille, cotisations (TR) tarifs réduits.

Si deux ou plusieurs adultes » ou bien « deux ou plusieurs enfants d'une même famille s'inscrivent la première cotisation (TN) Tarif normal plein la plus élevée adulte ou enfant, les autres membres d'une même famille cotisations (TR) tarifs adulte ou enfant réduits.

Cette réduction ne s'applique ni sur le tarif de licence ou de l'assurance, ni sur le tarif de l'adhésion à l'association.

Attention, pour **chaque adhérent nominé** vous ne devez payer qu'une fois l'adhésion et l'assurance si vous vous inscrivez à plusieurs activités pour une même personne.

Courrier à destination des professeurs et adhérents.

Le site internet vous permet de compléter vos connaissances sur l'association

SITE internet www.lourecantou-paulhan.fr